



Visite de Quartier : Restanques / Gorges de Cabriès, le 26 juin 2023

Etaient présents :

Elus :

M. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles, Mme Lalia ATTAF, Adjointe au Maire, M. Daniel AMAR, Adjoint au Maire, Mme Pascale MORBELLI, Adjointe au maire et Mme Marie-Claude MICHEL, Conseillère municipale.

Services :

M. Philippe KRAMER, Directeur Général des Services Techniques, M. Didier SIMAH, Directeur Voirie, Réseaux, Circulation, M. Patrick LAFON, Responsable pôle Propreté Urbaine, M. Geoffrey PARENTI, Responsable Pôle Urbanisme, M. Jean-Luc BAEZA, Responsable service Stratégie Territoriale et actions CLSPD et M. Jérémy MARTINEZ, Chargé de proximité au Cabinet du Maire.

Une trentaine de riverains

Début : 18h00.

Sujets abordés :

Une première intervention a été faite pour remercier les services municipaux sur leur réactivité et l'efficacité de leurs interventions.

Espaces Verts :

- Demande d'élagage des pins du Parc du Griffon et d'enlèvement des branches coupées.

Réponse : Le secteur du Parc du Griffon fait l'objet d'une attention régulière sur l'état et la santé des arbres.

Les branches entassées près des containers à ordures ménagères vont être rapidement enlevées par le service propreté.

Voirie, circulation :

- Chicane avec système de blocage des camions : Impossibilité de la faire ouvrir le week-end et impossibilité de passer avec un camping-car.

Réponse : Monsieur le Maire a bien conscience de la contrainte lourde qu'impose cet équipement. Cependant, il permet d'empêcher les intrusions de camions et caravanes et ainsi d'éviter les installations illégales de camps, comme le secteur a pu en connaître.

Les services vont chercher des solutions pour rendre son utilisation plus flexible.

- Les barrières DFCl restent souvent ouvertes devant l'école après le passage de camions municipaux. Ont-ils le droit de passer par là ?

Réponse : Les camions qui desservent l'école ont évidemment le droit de passer. Cependant, ils ne doivent pas passer pendant les horaires d'entrée et de sortie d'école, et les agents doivent refermer les barrières après leur passage.

- Descente de l'allée des Restanques : la nouvelle configuration du carrefour gêne la visibilité des véhicules qui descendent.

Réponse : Après s'être rendus sur place, il a été constaté que l'aménagement, bien que permettant de casser la vitesse des véhicules, gêne la visibilité. Le service de la voirie va étudier cette question afin de voir si une transformation est pertinente.

- Les quads et motos ne sont plus empêchés d'entrer dans le Parc du Griffon du côté de l'obélisque.

Réponse : Le service de la voirie prend note du signalement et va intervenir afin de sécuriser cet accès au parc.

- Est-il prévu de refaire la chaussée de l'allée des Restanques ?

Réponse : Il n'est pas prévu de réfection totale de cette voie, mais des réparations des trous de la chaussée sont prévues par le service de la voirie.

Propreté :

- Le camion de la propreté ne passe pas rue Stanil CLASTRIER.

Réponse : Cette information est notée et le service de la propreté va veiller à ce que la rue Stanil CLASTRIER soit inscrite dans les ordres de missions.

- Emplacement des poubelles : les dépôts sauvages sont très fréquents.

Réponse : Ce problème est connu sur tout le territoire communal. Les équipes de la propreté sont pleinement mobilisées, c'est la priorité du service depuis la crise de la COVID. De plus, l'accès à la déchèterie s'étant compliqué, ce phénomène s'accroît.

Le ramassage des dépôts sauvages est une compétence métropolitaine. La métropole et la Ville ont signé une convention afin que les services municipaux s'occupent de cette mission moyennant une indemnité de 200 000 euros par an. La métropole a décidé de mettre un terme à cette convention sans pour autant avoir trouvé de solution.

- Pourrait-on faire passer le règlement de la déchèterie à deux accès par jour.

Réponse : La métropole ne souhaite pas alléger le règlement de la déchèterie.

Cependant, si un particulier, manifestement pas professionnel, se rapproche du gardien et lui explique sa situation, celui-ci est souvent compréhensif.

- Les poubelles sont souvent mal remises en place par les équipes d'enlèvement des ordures ménagères.

Réponse : Le service de la propreté signale ce dysfonctionnement à la métropole.

- Déjections canines : peut-on installer des panneaux ?

Réponse : Tous les propriétaires de chiens savent qu'il est interdit de laisser les déjections sur la voie publique. Les panneaux n'ont donc que peu d'utilité. Un arrêté permet la verbalisation et la mise en place des moyens répressifs est en cours.

- Le chemin derrière l'école n'est jamais nettoyé.

Réponse : Ce chemin fermé est dans le périmètre de l'école. Il va être nettoyé pendant les vacances.

- Les containers de poubelles de l'école sont très sales. Ils attirent les cafards.

Réponse : Les containers vont être nettoyés pendant les vacances d'été.

- Il n'y a plus de containers à verre.

Réponse : les containers à verre du parc ont été enlevés, ils étaient peu utilisés et compliqués à ramasser. Il reste d'autres containers à verre à proximité, notamment devant le collège Simone De BEAUVOIR.

La propreté du parc laisse à désirer, particulièrement à l'intérieur des jeux pour enfants (grand griffon).

Réponse : Le service de la propreté nettoie très régulièrement le parc. L'aire de jeu va faire l'objet d'une attention particulière lors du prochain nettoyage.

Autres sujets :

- L'ancien logement du gardien du parc est mal condamné, va-t-il être restauré ?

Réponse : C'est un sujet que la municipalité travaille. Pour l'heure, rien n'est encore décidé.

- L'entreprise SETEC va-t-elle raser et reconstruire un bâtiment ?

Réponse : Oui, un des trois bâtiments va être rasé et reconstruit. Le nouveau bâtiment fera un niveau et demi de plus en hauteur. Il ne devrait pas créer de gêne visuelle pour les habitations.

- Les moustiques sont particulièrement nombreux et voraces cette année. Serait-il possible d'agir ?

Réponse : La Ville n'a pas d'outil pour agir contre les moustiques, les insecticides sont interdits.

Le grand nombre de moustiques en cette période est dû aux pluies que nous avons eu au mois de juin. Il devrait il y avoir une amélioration dans les quinze prochains jours.

Fin de la visite de quartier : 19h40.